



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de LA CAPELLE
34 RUE DU GENERAL DE
GAULLE
02260 LA CAPELLE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-210201281-20230321-2023-15-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/03/2023

Département

Aisne

Arrondissement

Vervins

Canton

Vervins

Séance du 21 mars 2023

Délibération : N° 2023-15

Nombre de conseillers :

En exercice : 19

Présents : 11

Votants : 16

L'an deux mille vingt trois le Mardi 21 Mars, à 18 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire 34 RUE DU GENERAL DE GAULLE 02260 LA CAPELLE sous la présidence de Monsieur Johann WERY, Le Maire

Date de convocation du Conseil : 13 mars 2023

Présent(s) :

Johann WERY, Maire, Christelle MAES, Régis SEMERY, Marie-Christine CLAEYS-HENNEBELLE, Michel BRIDE, Marie-France DESIMEUR-CLOUX, Sandrine LEPORCQ-BRUNIAUX, Grégory RONDIER, Sylvie LOCATELLI, Régis FOSTIER, Sandrine HAVY

Absent(s) :

Marie-Madeleine PRUSSE ayant donné pouvoir à Régis SEMERY, David BOUTILLIER, Victorien POTIN ayant donné pouvoir à Michel BRIDE, Kelly CATILLON ayant donné pouvoir à Sandrine LEPORCQ-BRUNIAUX, Andrew BOIVENT ayant donné pouvoir à Grégory RONDIER, Rémy WALME, Sophie MONCHICOURT-BOUCHART, Patrice POULAIN ayant donné pouvoir à Régis FOSTIER

Secrétaire de séance : Michel BRIDE

Vote du compte administratif 2022 Budget annexe « Lotissement La Haie Bergère »

DELIBERATION

Monsieur le Maire présente le compte administratif budget annexe lotissement la Haie Bergère 2022 et qui s'établit comme suit :

FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 515 163,50 €

Recettes : 515 163,50 €

INVESTISSEMENT :

Dépenses : 498 305,17 €

Recettes : 515 163,50 €

Mme CLAEYS-HENNEBELLE, doyenne de l'assemblée, procède au vote du compte administratif budget annexe lotissement la Haie bergère pour l'année 2022.

Vu la Commission Finances du 6 mars 2023 ;

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-210201281-20230321-2023-15-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/03/2023

DECISION

Le Conseil Municipal,

Après discussion et en avoir délibéré

A l'unanimité

Le Conseil Municipal, (en l'absence de M.Johann WERY, Maire)

Après discussion et en avoir délibéré

A l'unanimité

APPROUVE le compte administratif du budget annexe lotissement la Haie Bergère 2022 de la commune de La Capelle,

Ainsi fait en séance, les jour, mois et an susdits

Lecture faite, les membres ont signé au registre

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Emis et rendu exécutoire

le

Reçu en Préfecture

le

Publié ou notifié

le

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Pour Copie Conforme :

En Mairie, le 21 mars 2023

Le Maire

Johann WERY

